

Communiqué

HORAIRE TRANSN 2022

L'horaire 2022 de transN entrera en vigueur dimanche 12 décembre 2021.

Le prochain changement d'horaire annuel interviendra dimanche 12 décembre 2021, sur les lignes transN comme sur celles de toutes les entreprises de transports publics de Suisse. Avec la reprise complète de la circulation des trains sur la ligne CFF entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, un retour à l'horaire et aux parcours réguliers se fera sur les lignes suivantes :

- 120 (Neuchâtel – Chambrelieu / Rochefort) et 122 (Neuchâtel gare (Nord) – Vauseyon) sur le Littoral neuchâtois
- 301 (La Chaux-de-Fonds Arêtes – gare – Recorne), 352 (La Chaux-de-Fonds gare – Hôpital), 353 (La Chaux-de-Fonds gare – Foulets), 354 (La Chaux-de-Fonds gare – Eplatures Nord) et MobiCité à La Chaux-de-Fonds, 222 (La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel) et 224 (Le Locle – Les Brenets) dans les Montagnes neuchâtoises
- 422 (Neuchâtel – Villiers) et 423 (Les Hauts-Geneveys – Cernier / Engollon) au Val-de-Ruz.

LITTORAL

Sur la ligne 109 (Place Pury – Trois-Chênes), en direction de la Place Pury, l'arrêt *Pierre-qui-Roule* sera supprimé et remplacé par un nouvel arrêt *Vallon de l'Ermitage*. Sur la même ligne 109, en direction de Trois-Chênes, l'arrêt *Vallon de l'Ermitage* sera déplacé. Ces deux aménagements offriront un accès facilité aux voyageurs à mobilité réduite.

Sur la ligne 120 (Neuchâtel – Chambrelieu / Rochefort), l'arrêt *Colombier NE, Arsenal* sera déplacé sur l'arrêt routier situé en face de la halte ferroviaire de *Colombier NE, Les Chézards*. Par conséquent, la course partant de Bôle à 7h26 s'arrêtera à *Arsenal* et ne poursuivra plus jusqu'à *Colombier NE, Bas-des-Allées*. La correspondance avec la ligne 215 (Littorail Neuchâtel – Boudry) se fera à *Colombier NE, Les Chézards*. Également sur la ligne 120, la course de midi au départ de *Colombier NE, Arsenal* pour *Les Grattes de bise* sera avancée de 12h10 à 12h07 et desservira tous les arrêts de Bôle et non plus uniquement *Bôle, Pierre-à-Sisier*. Sur la ligne 215 (Littorail Neuchâtel – Boudry), les heures de passage approximatives ont été ajustées d'une minute dans certaines haltes.

MONTAGNES NEUCHÂTOISES

A La Chaux-de-Fonds, les lignes 302 (La Chaux-de-Fonds Tourbillon / Combe-à-l'Ours – gare – Charrière), 303 (La Chaux-de-Fonds Foulets – gare – Patinoire), 360 (La Chaux-de-Fonds – Le Locle) et 361 (La Chaux-de-Fonds – Le Locle, via la zone industrielle de La Chaux-de-Fonds Ouest), permettront de desservir la nouvelle halte ferroviaire des *Forges* sur la ligne CFF 223 : arrêts *Morgarten* sur les lignes 302 et 360, arrêt *Frameries* sur les 303 et 361. Sur la ligne interurbaine des Montagnes 360 (La Chaux-de-Fonds – Le Locle), le temps de parcours de la course de 15h25 au départ de La Chaux-de-Fonds, *Lycée Blaise-Cendrars*, sera prolongé, en raison de la densité du trafic.

Au Locle, les horaires des lignes 343 (*Le Locle, Gare/centre ville - Chemin des Dolines*) et 224 (*Le Locle – Les Brenets*) seront adaptés, afin de maintenir les correspondances avec la ligne CFF 223, dont les horaires seront modifiés entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle, avec la mise en service de la halte des *Forges*.

La ligne nocturne *MobiNight* circulant entre La Chaux-de-Fonds et la vallée de St-Imier sera exploitée par CarPostal.

VALLÉES

Sur la ligne 421 (*Neuchâtel – Cernier*), l'arrêt *Pierre-qui-Roule* sera supprimé et remplacé par un nouvel arrêt *Vallon de l'Ermitage*, en direction du centre-ville, adapté aux voyageurs à mobilité réduite.

Le *Snowbus* (ligne 425) à destination des Bugnenets et des Savagnières circulera dès le 1^{er} décembre, pour autant que les grands téléskis fonctionnent. Le départ de la Place Pury se fera depuis l'arrêt de la ligne 421, à l'Ouest de la Banque cantonale (quai H) et plus devant les escaliers. Le retour pour Neuchâtel sera adapté : départ à 17h05 en semaine et à 16h50 le week-end et les jours fériés, afin d'assurer les correspondances avec la ligne 422 (*Neuchâtel – Villiers*) à Villiers. Le *Nordic'BUS* (ligne 426, *Cernier – Tête-de-Ran*) reprendra du service dès le 25 décembre avec de nouveaux horaires et un itinéraire prolongé. Trois courses relieront désormais Cernier à Tête-de-Ran : deux départs de *Cernier, centre* à 08h43 et 13 h13 et un départ de *Tête-de-Ran* à 13h45.

Au Val-de-Travers, aucune modification n'est apportée le 12 décembre. La ligne 221 (*Neuchâtel – Buttes*) sera desservie par train entre Neuchâtel et Fleurier, tandis que le tronçon Fleurier-Buttes restera exploité par bus dans l'attente de l'homologation de la gare rénovée de Buttes.

ADAPTATIONS LE 10 JANVIER 2022

Des derniers travaux interrompent la ligne CFF entre Les Hauts-Geneveys et La Chaux-de-Fonds, uniquement en soirée du lundi au vendredi, dès le 10 janvier 2022. Les lignes de bus 301, 352, 353, 354 et MobiCité de La Chaux-de-Fonds, ainsi que les lignes de train 222 et 224 verront leur horaire adapté en soirée, du lundi au vendredi, du 10 janvier au 25 février 2022, afin de maintenir la chaîne de transports publics rail-route dans les Montagnes neuchâteloises.

Contact médias :

Aline Odot, 079 553 00 00, aline.odot@transn.ch

Transports Publics Neuchâtelois, le 8 décembre 2021